	**COMITE NORMANDIE de TAROT** Association loi de 1901 – N° W142007481	**Edition du : 16/07/2026**
	Règlement des compétitions 2026 – 2027 **Version 01**	**Rédacteur** **Sébastien MERCIER** *Tél : 06 60 38 72 85*

Composition de la Commission des Compétitions Régionales (CCR)

PRESIDENT **ADJOINTS**	**Sébastien MERCIER** *smercier914@gmail.com* 06 60 38 72 85 **Alain NOURISSON** *anouriss@club-internet.fr* 06 27 30 52 18 **Pierre-Yves LACROIX** *pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr* 06 16 48 03 98
MEMBRES	**Christophe DURAND** *lesdudu@free.fr* 06 08 40 06 45 **Yves LELIEVRE** *ylelievre76@gmail.com* 06 01 79 42 90

Adresse Internet du Comité : http:\\www.normandie-tarot.org

Rectificatifs ou Rédacteurs	Date	Pages concernées	Réf. fichier
Création – S MERCIER	16/07/2026	**Toutes**	RC-CNT 2026-27-8322.00
Création – S MERCIER	06/09/2026	**Page 19**	RC-CNT 2026-27-8322. 01

TABLE DES MATIERES

MEMORANDUM (Dates et lieux des championnats et diverses informations) ..... Erreur ! Signet non défini.

REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES 6

QUADRETTES DIVISION 1 10

QUADRETTES DIVISION 2 11

QUADRETTES DIVISION 3 12

TRIPLETTES DIVISION 1 13

TRIPLETTES DIVISION 2 14

TRIPLETTES DIVISION 3 15

INDIVIDUEL 1ère SERIE 16

INDIVIDUEL 2ème SERIE 17

INDIVIDUEL PROMOTION 18

INDIVIDUEL OPEN 19

DUPLICATE INDIVIDUEL SENIOR 21

DONNE LIBRE INDIVIDUEL 22

DONNE LIBRE PAR EQUIPES DE DEUX " DUO " 23

DONNE LIBRE INTERCLUBS PAR EQUIPES DE QUATRE 24

DONNE LIBRE SENIOR 25

COUPE DE FRANCE 26

ANNEXES 32

REPARTITION DES JOUEURS PAR SERIE, selon le Classement National 2026 :

Le détail est disponible sur le site du comité, à la rubrique « Championnat Régional » : Classement -> Fichier CN2026

Le chiffre entre parenthèses indique la différence avec le Classement National 2026

	1ère série	2ème série	3ème série	4ème série	Total
Nombre de joueurs	21 (+7)	48 (+7)	142 (+37)	196 (+29)	407 (+80)

RATTACHEMENT DE ZONE :

Le Comité de Normandie est rattaché à la **Zone 83**, qui comprend :

- Le Comité 21 – Nord-Pas de Calais : 462 joueurs (+130) dont 9 1ères série
- **Le Comité 22 – Normandie :** 407 joueurs (+80) dont 21 1ères série
- Le Comité 23 – Picardie : 153 joueurs (+44) dont 4 1ères série

Soit un potentiel de Zone de : 1022 joueurs (+254)

Coordonnées du responsable de Zone :

Olivier AUBERT

Tél : 06 08 92 13 26

Email : aubert-daniel@orange.fr

CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DE FRANCE : Ordre chronologique des dates

Championnats	Lieux	Dates
Duplicate Individuel Senior - 2026	NEVERS (58000)	Du 13 au 17 septembre 2026
Coupe de France - 2026	BAR LE DUC (55000)	Du 06 au 11 novembre 2026
Donnes Libres x équipes de 4 – 2025	AIX LES BAINS (73100)	Du 20 au 22 novembre 2026
Donnes Libres x équipes de 2 (Duo)	AIX LES BAINS (73100)	Du 22 au 24 janvier 2027
Quadrettes D1, D2, D3	VICHY (03200)	Du 12 au14 février 2027
Donne Libre Senior	Cap d'Adge (34300)	Du 01 au 04 Mars 2027
Donne Libre Individuel	Pontarlier (25300)	Du 26 au 29 mars 2027
Individuels Open, Séries et Jeunes	Marboz (01851)	Du 05 au 09 mai 2027
Triplettes D1, D2, D3	Vichy (03200)	Du 14 au 17 mai 2027

CHAMPIONNAT DE ZONE :

Championnat	Lieu	Date - Horaire	Responsable d'épreuve
Individuel 1ère S Qualificatif des Groupements 82 + 83	**Pont-Audemer**	Samedi 12 Décembre 2026 13h15 assis	**Géraldine MEYNET** **Olivier AUBERT**
Coupe de France Finale de la Zone 83 Matchs par KO	**Flesselles (80260)**	Samedi 22 mai 2027 13h30 assis	**Olivier AUBERT**

CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DE NORMANDIE :

Les épreuves finales sont qualificatives pour les championnats de Zone ou de France.

Ce calendrier n'est pas contractuel. Tous les renseignements qu'il contient sont donnés à titre indicatif.
C'est au lecteur d'en vérifier la validité auprès de son président de Club ou à défaut en consultant le site du Comité Normandie de Tarot : **www.normandie-tarot.org.** En aucun cas ce calendrier ne pourra être opposé au Comité Normandie.
La dernière version du calendrier général officiel des compétitions nationales et régionales est disponible sur le site du Comité dans l'onglet « Calendrier », la rubrique « Compétitions 2026-2027 », sous la référence : **CAL FFT-CNT 2026-27.01**.
Les 2 derniers chiffres (ici 05) indiquent le niveau de version : +1 à chaque nouvelle modification.
Lors de certaines épreuves qualificatives jouées en 2 séances le même jour, des joueurs seront éliminés entre les 2 séances, afin d'éviter principalement les finales avec des tables relais ou, du fait du potentiel des joueurs de la catégorie en compétition, réduire l'effectif des participants en 2ème séance. Ou, dans le cas des triplettes, de pouvoir organiser la 2ème séance en Emmanuel 16.

LES ADRESSES DES SALLES DE JEU :

CLUBS du CALVADOS - 14	Salles et adresses	Contacts
TAROT CLUB DE TOUQUES	Salle des Fêtes Avenue du Général De Gaulle **14800 TOUQUES**	**Paul MARESCOT** 06 23 34 07 25 *paulmarecot@gmail.com*
	Salle « La Sall'In » Avenue de l'Hippodrome **14390 CABOURG**	
TAROT CLUB DE OUISTREHAM	Le Pavillon (Centre Socio-culturel) 11, rue des Arts **14150 OUISTREHAM RIVA-BELLA**	**Pierre-Yves LACROIX** 06 16 48 03 98 *pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr*
	Salle de La Grange aux Dîmes Place Albert Lemarignier **14150 OUISTREHAM RIVA-BELLA**	
LE TAROT DES MINES	Salle du Suvez Chemin d'Aisy **14420 POTIGNY**	**Jean-Louis SAINLOT** 06 12 55 32 16 *jlsainlot@gmail.com*

CLUBS DE L'EURE - 27	Salles et adresses	Contacts
A.L.M. EVREUX Section Tarot	Salles polyvalentes de l'ALM 16 rue de Coudres **27000 EVREUX**	**Corinne PLEUCHOT** 06 83 07 06 20 *corinnepleuchot@orange.fr*
TAROT CLUB RUGLOIS	Salle Veuclin 43 rue Georges Clémenceau **27250 RUGLES**	**Denis LENDRAT** 06 11 31 25 97 *denis27250@orange.fr*
	Salle des Fêtes Rue Notre-Dame **27250 RUGLES**	
L'EXCUSE DE PONT-AUDEMER	Salle d'Armes 2 place du Général de Gaulle **27500 PONT-AUDEMER**	**Nathalie MANSOIS** 06 51 11 17 42 *nathalie.mansois@gmail.com*
CLUBS DE L'EURE - 27	**Salles et adresses**	**Contacts**
A.L.S.M. EVREUX Section Tarot	Salle de l'ALSM 4 rue Pierre de Ronsard	**Denise THIEBAULT** 06 30 87 27 61

	27000 EVREUX	***deniseth@free.fr***
CONCHES TAROT CLUB	Salle des Fêtes (Face à l'église) 4, rue Sainte Foy **27190 CONCHES-EN-OUCHE**	**Nadine ROBERT** 06 16 76 79 68 ***nadinebusso@yahoo.com***

CLUBS DE LA MANCHE – 50	**Salle et adresse**	**Contact**
Néant		

CLUBS DE L'ORNE – 61	**Salles et adresses**	**Contacts**
M.J.C. VIMOUTIERS **Section Tarot**	M.J.C. 27 avenue du Général de Gaulle **61120 VIMOUTIERS**	**Patrice DUPONT** 06 70 20 36 17 ***patrice.dupont10@orange.fr***

CLUBS DE SEINE MARITIME - 76	**Salles et adresses**	**Contacts**
LE TAROT COURONNAIS		**Jean-Paul BERTHOU** 06 46 32 29 19 ***jean-paul.berthou@laposte.net***
	Salle Festive du Grésil 135 avenue de Caen **76530 GRAND-COURONNE**	
	Salle Annie Guilbert Place Césaire Levillain - Les Essarts **76530 GRAND-COURONNE**	
LA MARQUISE DOUDEVILLAISE	Salle La RPA R^{ce} « Le Clos des Mottes » Avenue Armand Etchegoyen **76560 DOUDEVILLE**	**Alain HANGARD** 06 18 82 67 89 ***lamarquisedoudevillaise@gmail.com***

REGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

1. Organisation :

Le présent règlement, issu de notre règlement intérieur *(article II – 03),* précise les modalités d'organisation pour les phases qualificatives aux Championnats de France des compétitions se disputant dans le Comité de Normandie.

1bis. Sécurité sanitaire, liée à toute éventuelle pandémie :

Ces mesures doivent pouvoir être appliquées, dans leur intégralité, pour tous les qualificatifs, sur ordre du Président de Comité et/ou du CCR.

Toute mesure sanitaire d'une autorité administrative territoriale, doit être appliquée en priorité.

- **ATTITUDE PREVENTIVE :**
  - Tout joueur inscrit à un qualificatif, ne peut s'y rendre si son état de santé présente des signes d'infection : S'il a de la fièvre, s'il tousse, etc…
  - Dans ces conditions, il devra se désister en prévenant son président de club qui en informera le président de la CCR et l'arbitre.
- **UTILISATION DE GEL HYDROALCOOLIQUE :**
  - Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition des joueurs aux endroits suivants :
    - ✓ Tables d'inscriptions du qualificatif et du repas s'il y a lieu.
    - ✓ Table d'arbitrage, Buvette
    - ✓ Aux tables de jeu, afin que chaque joueur puisse se désinfecter les mains.
- **DIVERSES AUTRES CONSIGNES :**
  - Les Présidents, des clubs qui accueillent les qualificatifs, veilleront régulièrement à la propreté et au respect de l'hygiène, au sein des locaux sanitaires : Papier toilette, savon et essuie-mains en quantités suffisantes.

2. Règlement :

Les présentes règles sont soumises aux statuts et au règlement des compétitions de la F.F.T., suivant les derniers fascicules N° 0 à 9 à jour. Elles ont pour but de préciser certains points de ces articles relatifs aux épreuves décrites ci-après.

3. Dates, lieux et horaires des championnats qualificatifs régionaux :

Les dates et lieux des compétitions sont fixés par le présent règlement. Tous les participants à une compétition doivent se présenter à la table d'accueil, sur le lieu de ladite compétition, auprès de l'arbitre ou du responsable d'épreuve.

Les tranches horaires ci-dessous sont fournies à titre d'exemple. Les horaires sont précisément mentionnés pour chaque épreuve dans la fiche descriptive de chaque compétition :

- Le matin : 9h15
- L'après-midi : 13H15
- Le soir : 20H15 ou selon horaire précisé par l'arbitre, en cas d'incident pouvant générer un retard.

4. Retards :

Les joueurs doivent être assis à la table qui leur est indiquée par la mise en place établie par l'arbitre et prêts à jouer, à l'heure précisément mentionnée dans la fiche descriptive de la compétition, pour la séance concernée. Cet horaire passé, les retardataires seront sanctionnés conformément au règlement de la F.F.T.

Lors des compétitions en « Donnes Libres », c'est l'article 26 du fascicule N° 2 qui s'applique. Lors des compétitions en « Duplicate Individuel », c'est l'article 18 du fascicule N° 3 qui s'applique. Lors des compétitions « Triplettes » et « Quadrettes », l'intégralité de l'équipe doit être présente aux horaires fixés. Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera les pénalités prévues à l'article 9 des fascicules N° 4 et 5. Les 15 minutes de grâce passées, l'équipe est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité. Pour la Coupe de France, au moins 4 joueurs de l'équipe doivent être présents aux horaires fixés. En cas de retard, c'est l'article 14 du fascicule N° 6 qui est appliqué par l'arbitre.

Lorsque 2 séances sont prévues le même jour, l'heure à laquelle les joueurs doivent être assis pour la 2ème séance est précisée par l'arbitre à la fin de la 1ère séance. Les mêmes pénalités (0.5 % ou 1 PM ou 100 points) sont appliquées si l'horaire n'est pas respecté.

En cas de retard collectif, dû à un incident indépendant de la volonté des joueurs, seul l'arbitre peut modifier l'horaire de démarrage de la séance concernée, initialement précisé dans le règlement ou par lui.

5. Abandon et/ou défaillance :

Pour toute compétition qui se déroule en 2 séances, les joueurs ont l'obligation de participer à la 2ème séance, en cas de qualification à la fin de la 1ère séance. Si des joueurs ou une équipe viennent à quitter la compétition avant la fin de celle-ci (sauf en cas de force majeure et accord de l'arbitre), ils seront déclarés « défaillants » et classés derniers de l'épreuve. L'arbitre fera un rapport au Président de la CCR, qui sanctionnera les joueurs concernés conformément à l'article 31 du fascicule N° 1.
En ce qui concerne la Coupe de France, l'arbitre veillera à la parfaite application de l'article 16 du fascicule N° 6.

6. Qualifications :

Le nombre de qualifiés pour chaque épreuve est calculé par la commission de compétition nationale (CCN) sur la base du nombre de licenciés de la saison précédente et sur leurs participations aux épreuves qualificatives, dans notre Comité.
Les joueurs ou équipes qualifiés, ainsi que leurs remplaçants, sont connus le jour même de la compétition. Les joueurs ou un représentant, en cas d'équipe, doivent obligatoirement être présents lors de la proclamation des résultats, afin de confirmer ou non leur participation aux championnats de France concernés.
L'outil de gestion délivre en même temps que le classement :

1) Un bordereau des qualifiés à adresser au président de Zone, qui reprend :
    a) Sur la partie haute : le nom des qualifiés
    b) Sur la partie basse : les remplaçant dans le cas d'un regroupement de Comités en Zone, c'est le même système qui s'applique.

7. Arbitrage

L'arbitre ne peut en aucun cas arbitrer et jouer lors d'une compétition en Duplicate. Toutefois, il peut jouer en Coupe de France (où l'arbitrage est tournant en fonction des joueurs sur la touche) ainsi qu'en Libre individuel, en Duo ou en Interclubs par équipe de 4, sous réserve d'avoir suffisamment d'arbitres assistants.
L'arbitrage est effectué par un arbitre Régional ou de Comité, désigné par le président de la commission des compétitions (CCR). L'arbitre désigné peut choisir, en accord avec le CCR, un adjoint pour l'arbitrage et/ou le traitement informatique. Cet arbitre peut ne pas avoir la qualification d'arbitre régional.
En cas de nécessité, le président de la CCR peut faire appel à un arbitre de club qu'il juge suffisamment compétent ou un arbitre régional d'un Comité voisin, avec l'aval écrit du président de la Zone 83.

8. PCN et PP :

Toutes les épreuves donnent droit à une attribution de PCN, pour la moitié des joueurs ou équipes présents.
Certaines épreuves finales donnent droit à une attribution de Points Performance (PP), pour 1/3 des participants.

9. Tarifs des inscriptions :

Les tarifs des inscriptions sont fixés chaque année en conseil d'administration du Comité Normandie de Tarot. Leurs montants sont précisés sur la fiche descriptive de chaque compétition ci-après.

10. Inscription et paiement

Les inscriptions : Elles doivent être enregistrées par l'intermédiaire de l'outil « Inscriptions » du Comité, par le Président (ou le responsable des compétitions déclaré) de chaque club, au plus tard 7 jours pleins, (sauf mention contraire) avant la date de l'épreuve. Passé ce délai, les inscriptions ne sont possibles que si cela facilite l'organisation de l'épreuve. La demande doit être faite auprès du Président de la CCR, qui consultera l'arbitre concerné, afin de rendre un avis commun.
Jusqu'à la date de clôture des inscriptions d'une épreuve, il est possible de faire des modifications (Joueur – Repas) et/ou des annulations.
Le recours au courriel ou au téléphone, pour les inscriptions, doit rester exceptionnel. En cas de souci avec cet outil, il faut contacter : Yves LELIEVRE – Tél : 06 01 79 42 90

Le droit d'inscription : Il est perçu par le Président du Club receveur ou à défaut l'arbitre. Il peut être réglé dans un délai compris entre le moment de l'inscription et au plus tard sur place, avant le début de la compétition. Dans le cas contraire l'inscription est annulée.

- Pour les compétitions en duplicate il est recommandé de payer avec un chèque global du Club émis à l'ordre du Comité. Les chèques ne sont encaissés qu'après la compétition.

– Pour les compétitions en libre, avec redistribution partielle en fonction du classement, il est recommandé de payer en espèces.

11. Responsable d'épreuve :

Du fait de la mise en place de l'outil d'inscriptions, cette fonction est suspendue au sein du Comité Normandie de Tarot.

12. Dotation en prix :

Certaines épreuves, comme les donnes libres, peuvent être dotées en prix. Cette dotation est fixée au coup par coup en fonction de la popularité (donc de la recette) de l'épreuve. (Voir les tableaux de redistribution en annexes 3 à 6).
Cette dotation représente une avance sur le défraiement accordé par le Comité aux joueurs qualifiés.

13. Réclamations :

Les réclamations concernant une épreuve (l'arbitrage ou son déroulement) peuvent être formulées par les participants, conformément aux articles 32, 33, 34 et 35 de la dernière version du fascicule N° 1 de la FFT « Règles communes ».
L'arbitre peut également formuler par écrit un rapport d'arbitrage auprès du président de la CCR.

14. Cahier des charges du Club accueillant une compétition :

Le club recevant une compétition régionale se doit d'assurer un certain nombre de services au rang desquels on trouve (liste non exhaustive) :

- Installation matérielle de la salle : tables numérotées, chaises, tapis. Fourniture des jeux de cartes et feuilles de marque, en donnes libres et de paravents, uniquement en donnes dupliquées.
- Préparation d'un espace avec une table, deux chaises, une source électrique pour l'arbitre et l'installation du matériel informatique.
- L'accueil des joueurs doit comprendre :
  - ✓ Une table et une chaise, pour la personne qui accueillera les joueurs et pointera leur présence.
  - ✓ Une buvette (boissons, sandwichs, viennoiseries) … **sans alcool de la catégorie IV**.
  - ✓ Dans le cas d'une compétition en deux séances, le repas doit être, soit organisé dans les locaux du club ou bien prévu à l'extérieur pour un tarif n'excédant pas 16 €, boissons comprises. Pour chaque compétition, la forme et le menu doivent figurer sur le site internet du Comité, 30 jours avant la date d'épreuve.
    ATTENTION : Conformément à la décision prise lors de l'AG du Comité Normandie du 11/06/2022, le temps alloué au repas (Déjeuner ou diner) est limité à 1h00. Que celui-ci soit pris sur place ou à l'extérieur.
- L'arbitre et son adjoint s'il y a lieu, sont accueillis par le Club, qui leur fournira boissons et restauration, notamment en cas de prise de repas.
- Lors de certaines épreuves qualificatives jouées en 2 séances, des joueurs seront éliminés entre les 2 séances si table relais. **Pour tous types de problèmes, qu'ils soient matériels, logistiques, informatiques ou autres, les responsables des Clubs accueillants doivent en informer le Président de la CCR et/ou l'arbitre de l'épreuve dans les meilleurs délais.**

15. Annulation et report d'une compétition

En cas de force majeure (intempéries, salle indisponible, etc…) la CCR se réserve le droit d'annuler et de reporter toute compétition à une date ultérieure. La décision d'annuler une compétition est prise le plus tôt possible. Elle est communiquée, en priorité, au responsable d'épreuve, à l'arbitre et aux Présidents de Clubs. A charge pour eux d'utiliser tous moyens appropriés afin d'informer les joueurs concernés, le plus rapidement possible.
L'information sera également précisée sur le site du Comité Normandie de Tarot.
Pour cette saison 2025-2026, si cela s'avérait nécessaire, les dates de report seraient fixées en fonction du besoin, de leurs disponibilités et des clubs pouvant accueillir la ou les compétitions reportées.
Si la nouvelle date rend impossible la participation de certains joueurs ou équipes, les frais d'inscription de la compétition reportée sont immédiatement remboursés. Le CCR organise le remplacement des joueurs manquants.
Agissant sous la contrainte des évènements, le Comité Normandie de Tarot ne peut être tenu pour responsable des engagements pris par le Club recevant la compétition pour accueillir les joueurs (tels que : approvisionnements périssables, réservations de places dans un restaurant, etc…) De même pour les frais engagés par les joueurs pour participer à la compétition.

16. Indemnités de déplacement aux championnats de Zone et/ou de France

En fonction du lieu et du type de Championnat, Libre ou Duplicate, une indemnité de déplacement est calculée selon le tableau de l'annexe 2. Ces indemnités sont recalculées au début de chaque saison.

Afin de participer à une bonne organisation des compétitions ci-après décrites,
Les Présidents des clubs (ou responsables des compétitions désignés par eux)
Doivent effectuer les inscriptions dûment renseignées,
Sur le site du Comité Normandie de Tarot,
Avec les réservations de repas, si nécessaire,
Dans les délais prévus.

QUADRETTES DIVISION 1

1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 5 « Quadrettes » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que **l'indice de valeur global de la quadrette soit > 20**.

Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1ère série nationale	100	2C	2e série Cœur	11
1P	1ère série Pique	98	2K	2e série Carreau	8
1C	1ère série Cœur	96	2T	2e série Trèfle	7
1K	1ère série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3e série P-C-K-T	6
1T	1ère série Trèfle	45	4P-4C	4e série P-C	5
2P	2e série Pique	14	4K-4T-NC	4e série K-T et Non Classé	4

2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances sans élimination de quadrettes entre ces deux séances, sauf s'il y a une table relais. Dans ce cas une et une seule équipe quadrette sera éliminée.
La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la quadrette tenante du titre Division 1 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la table n° 1).
La mise en place de la deuxième séance s'effectue selon la méthode dite du serpentin, sur la base du classement de la première séance. Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.

3. Mémo :

Code fichier pour les 2 séances :	**5224101**
Date :	Samedi 10 octobre 2026
Lieu :	**Saint Martin de Mieux** Salle des fêtes **14700 Falaise**
Horaire :	13h15 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	23/18/15/12/9/8/6/5/4/3/2/2
Qualifiés nationaux :	2
Arbitre :	Alain NOURISSON 06 27 30 52 18 ***anouriss@club-internet.fr***
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**
Frais d'inscription :	60 € (chèque global du club)
Date limite d'inscription :	Le samedi 03 octobre 2026

Equipe championne sortante

1001064 DIEUZY Denis
1000061 MERCIER Sébastien
1001374 DEBRIS Sébastien
1001409 VINCENT Etienne

4. Dotation exceptionnelle :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2ème séance sera remboursée. Le Comité, bien conscient des disparités pouvant exister entre certaines équipes, a décidé la mise en place d'une dotation exceptionnelle. Celle-ci est destinée à encourager les équipes les plus faibles à continuer à jouer à ce niveau.
Donc, les équipes d'indice D2 ou D3 qui participeront à la D1, se verront offrir les frais d'inscription en D2 ou D3, si elles se présentent, dans ces compétitions, dans la même configuration qu'en D1, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte : Soit en D2, soit en D3.

QUADRETTES DIVISION 2

1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 5 « Quadrettes » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie (excepté les joueurs classés 1ère série Nationale et Pique) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que **l'indice de valeur global de la quadrette soit < 73.**
Afin de permettre aux jeunes de progresser en compétition, un joueur dont le classement est au mieux 1ère série Cœur, peut jouer en QD2 avec 3 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition expresse que ces 3 jeunes soient classés « Promotion » : 3ème, 4ème série ou non classé et ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison.
Le joueur qui jouera avec ces jeunes, devra UNIQUEMENT jouer en défense.
D'autre part, un joueur qualifié pour la finale nationale en quadrette Division 1 doit renoncer à la qualification de sa quadrette (et doit le faire savoir au président de la CCR une semaine avant la date de la QD2) s'il désire participer au championnat quadrettes Division 2.

Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1ère série nationale	100	2C	2e série Cœur	11
1P	1ère série Pique	98	2K	2e série Carreau	8
1C	1ère série Cœur	96	2T	2e série Trèfle	7
1K	1ère série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3e série P-C-K-T	6
1T	1ère série Trèfle	45	4P-4C	4e série P-C	5
2P	2e série Pique	14	4K-4T-NC	4e série K-T et Non Classé	4

2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances sans élimination de quadrettes entre ces deux séances, sauf s'il y a une table relais. Dans ce cas une et une seule équipe quadrette sera éliminée.
La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la quadrette tenante du titre Division 2 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la table n° 1).
La mise en place de la deuxième séance s'effectue selon la méthode dite du serpentin, sur la base du classement de la première séance.
Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.

3. Mémo :

Code fichier pour les 2 séances :	**5224201**
Date :	Samedi 24 octobre 2026
Lieu :	**Salle des fêtes** **Rue Notre Dame** **27250 Rugles**
Horaire :	13h15 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	12/10/8/6/5/4/3/3/2/2/1/1
Qualifiés nationaux :	3
Arbitre :	**Sébastien MERCIER** 06 60 38 72 85 ***smercier914@gmail.com***
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**
Frais d'inscription :	60 € (chèque global du club)
Date limite d'inscription :	Le samedi 17 octobre 2026

Equipe championne sortante

1005464 LETELLIER Guy
1012581 LETELLIER Christophe
1008609 PRENTOUT Loic
2001543 LENOIR Sandrine

4. Dotation exceptionnelle :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2ème séance sera remboursée.
Les équipes qui auront participé à la D1 et qui se présenteront dans la même configuration, pour cette compétition, se verront offrir leur inscription, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte, soit en D2, soit en D3.

.

	COMITE NORMANDIE de TAROT Association loi de 1901 – N° W142007481	**Edition du : 16/07/2026**
	Règlement des compétitions 2026 – 2027 **Version 01**	**Rédacteur** **Sébastien MERCIER** *Tél : 06 60 38 72 85*

QUADRETTES DIVISION 3

1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 5 « Quadrettes » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie (exceptés les joueurs classés 1ère série National et Pique) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que **l'indice de valeur global de la quadrette soit < 26.**
Afin de permettre aux jeunes de progresser en compétition, un joueur dont le classement est au mieux 1ère série Cœur, peut jouer en QD3 avec 3 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition expresse que ces 3 jeunes soient classés « Promotion » : 3ème, 4ème série ou non classé et ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison.
Le joueur qui jouera avec ces jeunes, devra UNIQUEMENT jouer en défense.
D'autre part, un joueur qualifié pour la finale nationale en quadrettes Division 1 ou Division 2 doit renoncer à la qualification de sa quadrette (et doit le faire savoir au président de la CCR une semaine avant la date de la QD3) s'il désire participer au championnat quadrettes Division 3.

Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1ère série nationale	100	2C	2e série Cœur	11
1P	1ère série Pique	98	2K	2e série Carreau	8
1C	1ère série Cœur	96	2T	2e série Trèfle	7
1K	1ère série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3e série P-C-K-T	6
1T	1ère série Trèfle	45	4P-4C	4e série P-C	5
2P	2e série Pique	14	4K-4T-NC	4e série K-T et Non Classé	4

2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances sans élimination de quadrettes entre ces deux séances, sauf s'il y a une table relais. Dans ce cas une et une seule équipe quadrette sera éliminée.
La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la quadrette tenante du titre Division 3 si elle se présente dans la même composition : elle sera affectée à la table n° 1).
La mise en place de la deuxième séance s'effectue selon la méthode dite du serpentin, sur la base du classement de la première séance.
Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.

3. Mémo :

Code fichier pour les 2 séances :	**5224301**
Date :	Dimanche 06 décembre 2026
Lieu :	**Salle de l'ALSM** 4 rue Pierre de Ronsard **27000 EVREUX**
Horaire :	9h00 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	6/5/4/3/2/2/2/1/1/1/1/1
Qualifiés nationaux :	3
Arbitre :	Sébastien MERCIER 06 60 38 72 85 *smercier914@gmail.com*
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**
Frais d'inscription :	60 € (chèque global du club)
Date limite d'inscription :	Le Dimanche 29 novembre 2026

Equipe championne sortante

1020815 GRANDIN Philippe
2002991 VIEILPELLE MH
1010278 BOUDIN Jean-François
1006795 PINTASSILGO Joaquim

4. Dotation exceptionnelle :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2ème séance sera remboursée.
Les équipes qui auront participé à la D1 et qui se présenteront dans la même configuration, pour cette compétition, se verront offrir leur inscription, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte, soit en D2, soit en D3.

TRIPLETTES DIVISION 1

1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 4 « Triplettes » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés des Comités de Normandie et de Picardie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que les joueurs soient du même comité et que **l'indice de valeur global de la triplette soit > 14.**

Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1ère série nationale	100	2C	2e série Cœur	11
1P	1ère série Pique	98	2K	2e série Carreau	8
1C	1ère série Cœur	96	2T	2e série Trèfle	7
1K	1ère série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3e série P-C-K-T	6
1T	1ère série Trèfle	45	4P-4C	4e série P-C	5
2P	2e série Pique	14	4K-4T-NC	4e série K-T et Non Classé	4

2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances avec éliminations possibles de triplettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants. En fonction du nombre d'équipes inscrites, les 2 séances pourront se jouer en Ligne, en Howell ou en Emmanuel 16. Dans la mesure du possible, l'arbitre fera jouer la 2ème séance en Emmanuel 16.
La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la triplette tenante du titre Division 1 si elle se présente dans la même composition : elle est affectée à la position Nord/Sud 1 ou bien elle a le numéro le plus élevé en Howell ou en E16). Pour les séances suivantes, le placement des triplettes est effectué par serpentin de manière à brasser et à équilibrer au mieux les orientations en fonction de la ou des séances précédentes.
Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances.

3. Mémo :

Code fichier pour les 2 séances :	**5223101**
Date :	Samedi 06 février 2027
Lieu :	**Salle du Suvez** **Chemin d'aizy** **14420 Potigny**
Horaire :	13h15 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	23/18/15/12/9/8/6/5/4/3/2/2
Qualifiés nationaux :	3
Arbitre :	*Alain NOURISSON* *06 27 30 52 18* *anouriss@club-internet.fr*
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**
Frais d'inscription :	45 € (chèque global du club)
Date limite d'inscription :	Le samedi 30 Janvier 2027

Equipe championne sortante

1001064 Denis DIEUZY
1001374 Sébastien DEBRIS
1001936 Sébastien MERCIER

4. Dotation exceptionnelle, spécifique au Comité de Normandie :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2ème séance sera remboursée. Le Comité de Normandie, bien conscient des disparités pouvant exister entre certaines équipes, a décidé la mise en place d'une dotation exceptionnelle. Celle-ci est destinée à encourager les équipes les plus faibles à continuer à jouer à ce niveau.
Donc, les équipes d'indice D2 ou D3 qui participeront à la D1, se verront offrir les frais d'inscription en D2 ou D3, si elles se présentent, dans ces compétitions, dans la même configuration qu'en D1, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte : Soit en D2, soit en D3

TRIPLETTES DIVISION 2

1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 4 « Triplettes » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie (excepté les joueurs classés 1ère série Nationale et Pique) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que **l'indice de valeur global de la triplette soit < 67.**
Afin de permettre aux jeunes de progresser en compétition, un joueur dont le classement est au mieux 1ère série Cœur, peut jouer en TD2 avec 2 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition expresse que ces 2 jeunes soient classés « Promotion » : 3ème, 4ème série ou non classé et ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison.
D'autre part, un joueur qualifié pour la finale nationale en triplettes Division 1 doit renoncer à la qualification de sa triplette (et doit le faire savoir au président de la CCR une semaine avant la date de la TD2) s'il désire participer au championnat triplettes Division 2.

Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1ère série nationale	100	2C	2e série Cœur	11
1P	1ère série Pique	98	2K	2e série Carreau	8
1C	1ère série Cœur	96	2T	2e série Trèfle	7
1K	1ère série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3e série P-C-K-T	6
1T	1ère série Trèfle	45	4P-4C	4e série P-C	5
2P	2e série Pique	14	4K-4T-NC	4e série K-T et Non Classé	4

2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances avec éliminations possibles de triplettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants. En fonction du nombre d'équipes inscrites, les 2 séances pourront se jouer en Ligne, en Howell ou en Emmanuel 16. Dans la mesure du possible, l'arbitre fera jouer la 2ème séance en Emmanuel 16.
La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la triplette tenante du titre Division 2 si elle se présente dans la même composition : elle est affectée à la position Nord/Sud 1 ou bien elle a le numéro le plus élevé en Howell ou en E16). Pour les séances suivantes, le placement des triplettes est effectué par serpentin de manière à brasser et à équilibrer au mieux les orientations en fonction de la ou des séances précédentes.

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible en cas d'éliminations de triplettes entre les deux séances.

3. Mémo :

Code fichier pour les 2 séances :	**5223201**
Date :	Samedi 27 février 2027
Lieu	**Le pavillon** **11, rue des Arts** **14150 Ouistreham**
Horaire :	13h15 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	12/10/8/6/5/4/3/3/2/2/1/1
Qualifiés nationaux :	3
Arbitre :	**Pierre-Yves LACROIX** 06 16 48 03 98 Pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**
Frais d'inscription :	45 € (chèque global du club)
Date limite d'inscription :	Le samedi 20 février 2027

Equipe championne sortante

1002090 BOMMET Jean-Marie
1018747 HAREL Mickael
1018743 RIANT Dominique

4. Dotation exceptionnelle :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2ème séance sera remboursée.
Les équipes qui auront participé à la D1 et qui se présenteront dans la même configuration, pour cette compétition, se verront offrir leur inscription, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte, soit en D2, soit en D3.

.

TRIPLETTES DIVISION 3

1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 4 « Triplettes » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie (exceptés les joueurs classés 1ère série National et Pique) à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, à condition que **l'indice de valeur global de la triplette soit < 20.**
Afin de permettre aux jeunes de progresser en compétition, un joueur dont le classement est au mieux 1ère série Cœur, peut jouer en TD3 avec 2 jeunes (benjamins ou cadets) à la condition expresse que ces 2 jeunes soient classés « Promotion » : 3ème, 4ème série ou non classé et ayant au plus 15 ans dans l'année marquant la fin de la saison.
D'autre part, un joueur qualifié pour la finale nationale en triplettes Division 1 ou Division 2 doit renoncer à la qualification de sa triplette (et doit le faire savoir au président de la commission compétition une semaine avant la date de la TD3) s'il désire participer au championnat triplettes Division 3.

Grille d'indice de valeur en date du 01/07/2022

1N	1ère série nationale	100	2C	2e série Cœur	11
1P	1ère série Pique	98	2K	2e série Carreau	8
1C	1ère série Cœur	96	2T	2e série Trèfle	7
1K	1ère série Carreau	56	3P-3C-3K-3T	3e série P-C-K-T	6
1T	1ère série Trèfle	45	4P-4C	4e série P-C	5
2P	2e série Pique	14	4K-4T-NC	4e série K-T et Non Classé	4

2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en une finale de deux séances avec éliminations possibles de triplettes entre les 2 séances suivant le nombre de participants. En fonction du nombre d'équipes inscrites, les 2 séances pourront se jouer en Ligne, en Howell ou en Emmanuel 16. Dans la mesure du possible, l'arbitre fera jouer la 2ème séance en Emmanuel 16.
La mise en place de la première séance se fait par tirage au sort intégral (exceptée la triplette tenante du titre Division 1 si elle se présente dans la même composition : elle est affectée à la position Nord/Sud 1 ou bien elle a le numéro le plus élevé en Howell ou en E16). Pour les séances suivantes, le placement des triplettes est effectué par serpentin de manière à brasser et à équilibrer au mieux les orientations en fonction de la ou des séances précédentes.

Le classement final se fait sur l'ensemble des 2 séances, avec un coefficient possible en cas d'éliminations de triplettes entre les deux séances.

3. Mémo :

Code fichier pour les 2 séances :	**5223301**
Date :	Dimanche 14 mars 2027
Lieu :	**Salle de l'ALSM** 4 rue Pierre de Ronsard **27000 EVREUX**
Horaire :	9h00 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	6/5/4/3/2/2/2/1/1/1/1/1
Qualifiés nationaux :	4
Arbitre :	**Sébastien MERCIER** **06 60 38 72 85** ***smercier914@gmail.com***
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**
Frais d'inscription :	45 € (chèque global du club)
Date limite d'inscription :	Le dimanche 07 mars 2027

Equipe championne sortante

1002265 LELIEVRE Yves
1006423 HENOCQ Christophe
1022093 NAZE Allan

4. Dotation exceptionnelle :

En cas de table relais, l'équipe éliminée pour la 2ème séance sera remboursée.
Les équipes qui auront participé à la D1 et qui se présenteront dans la même configuration, pour cette compétition, se verront offrir leur inscription, à la condition suivante :

- Une seule inscription offerte, soit en D2, soit en D3.

INDIVIDUEL 1ère SERIE

Qualificatif organisé par le regroupement des zones 83 (Nord Pas de Calais, Picardie et Normandie) et 82 (Champagne Ardennes et Seine et Marne).

1. Règlement :

Se référer au chapitre 2 « règlement des compétitions » du fascicule N° 3 « Individuels » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie, à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat s'ils sont classés 1ère série ou ayant été classés en 1ère série Nationale, (limités à 10 ans après le dernier classement en 1ère série nationale) ou ayant obtenu un titre de champion de France Open Individuel ou 1ère série Individuel ou Triplettes Open ou division 1 ou Quadrettes Open ou division 1 ou vainqueur de la Coupe de France par équipes, (limités à 10 ans après le premier titre obtenu) ou hors quota (1ère série Nationale et 1ère série).

2. Organisation :

Potentiel : 14 joueurs normands sur 38 joueurs des deux zones, pour 7 qualifiés.
Nota : Picardie : 4 joueurs, Seine et Marne : 3 joueurs, Champagne/Ardenne : 6 joueurs, Nord pas Calais : 11 joueurs
L'organisation et le règlement de cette épreuve sont définis par les Présidents des Zones 82 & 83.

Le Championnat régional est joué en deux séances avec élimination possible de joueurs, uniquement en cas de table relais, pour obtenir un multiple de quatre joueurs en deuxième séance. La mise en place de la 2ème séance se fera en serpentin afin que les 4 premiers de la première séance se rencontrent.

L'ordre du classement général final de la 2ème séance définit les joueurs qualifiés pour le Championnat de France, ainsi que les remplaçants.

3. Mémo :

Code fichier pour les 2 séances :	**3831101**
Date :	Samedi 12 décembre 2026
Lieu :	**Salle d'armes** **2 place du Général de Gaulle** **27500 Pont-Audemer**
Horaire :	1ère séance : 13h30 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	Variable suivant inscriptions et tableau des PP2026/2027
Qualifiés nationaux :	8
Arbitre :	**Olivier AUBERT** **06 08 92 13 26** **Aubert-daniel@orange.fr**
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**
Responsable d'épreuve :	Géraldine Meynet et Olivier Aubert
Frais d'inscription :	15 € par séance
Date limite d'inscription :	Le samedi 05 décembre 2026

Champion sortant

INDIVIDUEL 2ème SERIE

1. Règlement :

Se référer au chapitre 2 « règlement des compétitions » du fascicule N° 3 « Individuels » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie, à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat s'ils sont classés 2ème série ou ayant obtenu un titre de champion de France en Individuel 2e série ou Promotion ou en Triplettes Promotion ou D2 ou D3 ou Quadrettes Promotion ou D2 ou D3 (limités à 5 ans après le dernier titre obtenu) ou les joueurs classés hors quota (2ème série), à l'exclusion de tous les joueurs ayant accès au championnat de France Individuel 1ère série.

2. Organisation :

A condition de réunir un minimum de 16 joueurs (potentiel de 41 joueurs) le Championnat qualificatif régional peut s'organiser au sein du Comité Normandie. Sinon, il se déroulera en Zone 83.

En fonction du nombre d'inscrits à la date butoir, qui doit dans la mesure du possible être un multiple de 4 joueurs, la CCR de Normandie se réserve le droit d'organiser au mieux cette compétition. Ce championnat qualificatif se déroule en 2 séances, en principe sans élimination de joueurs entre les 2 séances, sauf en cas de relais.

Dans le cas où le nombre de joueurs inscrits n'est pas un multiple de 4, l'arbitre se verra dans l'obligation de faire jouer une séance de barrage, organisée la veille ou le jour même. Il utilisera une, deux ou trois tables relais, sachant que le champion régional sortant est exempt de cette séance. A la fin de cette séance, l'arbitre veillera à éliminer un, deux ou trois joueurs, afin de faire les 2 séances de la finale avec un multiple de 4 joueurs. Le score (pourcentage) de la séance de barrage n'est pas pris en compte dans le calcul du classement final.

La mise en place de la 1ère séance, de la phase finale, se fait en mode « Aléatoire » en utilisant l'outil de gestion des tournois développé par la FFT. Excepté le champion régional sortant, qui sera affecté en N1. La mise en place de la 2ème séance se fait suivant le classement de la 1ère séance, en utilisant l'option « serpentin » du logiciel utilisé par l'arbitre.
Le classement final se fait sur l'ensemble des deux séances et définit les joueurs qualifiés pour le Championnat de France et leurs remplaçants.

3. Mémo :

Code fichier pour les 2 séances :	**5221201**
Date :	Samedi 30 janvier 2027
Lieu :	**Salle d'Armes** 2 place du Général de Gaulle **27500 PONT -AUDEMER**
Horaire :	13h15 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	Variable suivant inscriptions et tableau des PP2026/2027 dernière version
Qualifiés nationaux :	5
Arbitre :	**Pierre-Yves LACROIX** 06 16 48 03 98 *pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr*
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**
Frais d'inscription :	25 € les 2 séances (chèque global du club) Si éliminés entre les 2 séances : 10 € la séance 1 – 15 € la séance 2
Date limite d'inscription :	Le samedi 23 janvier 2027

Champion sortant
1018743 RIANT Dominique

INDIVIDUEL PROMOTION

1. Règlement :

Se référer au chapitre 2 « règlement des compétitions » du fascicule N° 3 « Individuels » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie, classés 3ème ou 4ème série, à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat.

2. Organisation :

A condition de réunir un minimum de 16 joueurs (potentiel de 272 joueurs) le Championnat qualificatif régional peut s'organiser au sein de notre Comité. Sinon, il se déroulera en Zone 83.

En fonction du nombre d'inscrits à la date butoir, qui doit dans la mesure du possible être un multiple de 4 joueurs, la CCR se réserve le droit d'organiser au mieux cette compétition. Ce championnat qualificatif se déroule en 2 séances, avec éliminations de joueurs entre les 2 séances. En fonction des inscrits, le nombre de joueurs qualifiés pour la 2ème séance ne peut pas être inférieur à 16 et doit être supérieur à 50% des inscrits de la 1ère séance. Dans tous les cas ce nombre de joueurs qualifiés sera un multiple de 4. En cas d'éliminés entre les 2 séances, un coefficient de séance sera appliqué, en fonction du nombre de joueurs éliminés.
Dans le cas où le nombre de joueurs inscrits n'est pas un multiple de 4, l'arbitre se verra dans l'obligation d'utiliser une, deux ou trois tables relais uniquement lors de la 1ère séance.

La mise en place de la 1ère séance se fait en mode « Aléatoire » en utilisant l'outil de gestion des tournois développé par la FFT. Excepté le champion régional sortant, qui sera affecté en N1. La mise en place de la 2ème séance se fait suivant le classement de la 1ère séance, en utilisant l'option « serpentin » du logiciel utilisé par l'arbitre.
Le classement final se fait sur l'ensemble des deux séances et définit les joueurs qualifiés pour le Championnat de France et leurs remplaçants.

3. Mémo :

Code fichier pour les 2 séances :	**5221301**
Date :	Samedi 30 janvier 2027
Lieu :	**Salle d'Armes** 2 place du Général de Gaulle **27500 PONT-AUDEMER**
Horaire :	13h15 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	Variable suivant inscriptions et tableau des PP2026/2027, dernière version
Qualifiés nationaux :	7
Arbitre :	**Sébastien MERCIER et Yves LELIEVRE** 06 60 38 72 85 ou 06 01 79 42 90 ***smercier914@gmail.com*** ylelievre76@gmail.com
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**
Frais d'inscription :	10 € la séance 1 (chèque global du club) 15 € la séance 2
Date limite d'inscription :	Le samedi 23 janvier 2027

Champion sortant
2001393 VASNIER Betty

INDIVIDUEL OPEN

1. Règlement :

Se référer au chapitre 2 « règlement des compétitions » du fascicule N° 3 « Individuels » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat.

2. Organisation :

Suivant le nombre de participants, le qualificatif régional est prévu en quatre séances comprenant S1 et S2 le même jour, suivi d'une S3 et S4 huit jours après. En fonction du nombre de tables, l'arbitre devra privilégier une organisation en « Tournois hybrides », mélangeant les tournois en ligne 5 tables et les tournois Howell 4 tables.

Ces 2 séances se jouent le même jour, sauf cas de force majeure (maladie, hospitalisation, incident familial,) tout joueur qui participe à la première séance, s'engage à participer également à la deuxième séance. Dans le cas contraire, il sera déclaré « défaillant » selon l'Art 31 du fascicule 1.

2.1 – Séance 1 : pas éliminer après cette séance

Si le nombre de participants n'est pas un multiple de 4, le 1er joueur, puis si besoin le 2ème et le 3ème joueur, c'est-à-dire le champion sortant et les joueurs les mieux classés au classement national, seront qualifiés directement pour la séance 3.
La mise en place sera effectuée par le logiciel de la FFT, en vigueur, selon le mode dit « Aléatoire », sans aménagement de l'arbitre, sauf en cas de participation de joueur handicapé nécessitant une orientation particulière (Nord, généralement).

2.2 – Séance 2 :

La liste des participants découle directement du classement alterné de la séance 1. La mise en place sera effectuée par le logiciel de la FFT, en vigueur, selon le mode dit « Serpentin », sans aménagement de l'arbitre, sauf en cas de participation de joueur handicapé nécessitant une orientation particulière (Nord, généralement).
A l'issue des S1 et S2 : Elimination de joueurs selon le nombre de participants (voir tableau ci-dessous) avec un coefficient de séance.

2.3. Séance 3 et Séance 4 :

La mise en place de la séance 3 est préparée par le logiciel de la FFT, en vigueur, en mode dit « Serpentin », sans aménagement de l'arbitre, sauf en cas de participation de joueur handicapé nécessitant une orientation particulière (Nord, généralement)
La mise en place de la séance 4 se fera en mode serpentin en fonction du classement de la séance 3
Dans le cas où les séances 3 et 4 se jouent à 28 joueurs (7 tables), l'arbitre devra obligatoirement faire jouer 4 étuis par table. Si ces séances se jouent à 9 tables, l'arbitre privilégiera le tournoi hybride. Toutefois il pourra faire un tournoi en ligne, mais devra impérativement faire jouer 7 donnes de 4 étuis chacune.
Dans le cas ou des joueurs qualifiés pour les séances 3 et 4 ne pourraient pas participer à la séance 3, pour cas de force majeure de dernière minute (maladie, hospitalisation, incident, …), il sera fait appel à des remplaçants. Ceux-ci seront sollicités en fonction de leur classement à la fin de la séance 2.
Le classement général final s'établit sur le cumul des pourcentages acquis lors des quatre séances et définit les joueurs qualifiés et leurs remplaçants, pour le championnat de France.

Tableau des qualifiés en fonction du nombre d'inscrits :

S1 + S2 Nombre d'inscrits	S3 + S4 Nombre de qualifiés
60	28
61	28
62	28
63	28
64	28
68	28
72	28
76	28
80	28
84	32
88	32

92	36
96	36
100	36
S1 + S2 **Nombre d'inscrits**	**S3 + S4** **Nombre de qualifiés**
104	44
108	44
112	44
116	44
120	44
124	52
128	52
132	52
136	52
140	52

3. Mémo :

	S1 + S2 1ère et 2ème séances	**S3 + S4** 3ème et 4ème séances
Code fichier pour les séances :	**5221901**	
Dates :	Samedi 09 janvier 2027	Samedi 16 janvier 2027
Lieux :	**Salle des fêtes** **Avenue du Général De Gaulle** **14800 TOUQUES**	**Salles polyvalentes de l'ALM** **16 rue de Coudres** **27000 Evreux**
Horaires :	13h15 assis pour la S1	13h15 assis pour la S3
Indices PCN :	1,2	1,8
Points de performance (PP) :		23, 18, 15, 12, 9, 8, 6, 5, 4, 3, 2, 2,
Qualifiés nationaux :		11
Arbitres :		**Sébastien MERCIER** 06 60 38 72 85 ***smercier914@gmail.com***
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**	
Frais d'inscription :	20 €les 2 séances (chèque club)	20 € les 2 séances (chèque club)
Date limite d'inscription :	Le samedi 02 janvier 2027	Les qualifiés sont définis par le classement final des séances 1 et 2 du samedi 09 janvier 2027.

Champion sortant
1001667 GUEGAN Erwan

DUPLICATE INDIVIDUEL SENIOR

1. Règlement :

Se référer au chapitre 2 « règlement des compétitions » du fascicule N° 3 « Individuels » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie à jour de leur cotisation, ayant au moins soixante ans au 31 décembre de la saison en cours, peuvent participer à ce championnat, sans restriction de classement.

2. Organisation :

Ce championnat qualificatif se déroule en 2 séances, avec élimination si tables relais.
Ces 2 séances se jouent le même jour. Sauf cas de force majeure (maladie, hospitalisation, incident familial, …), tout joueur qui participe à la première séance, s'engage à participer également à la 2ème séance. Dans le cas contraire, il sera déclaré : « Défaillant » selon l'Art. 31 du fascicule 1.

2.1. - Première séance :

La mise en place est établie par le logiciel de la FFT, en vigueur, selon le mode « Aléatoire ».
Le nombre des participants doit être, dans la mesure du possible, un multiple de 4. Dans le cas contraire l'arbitre organisera la séance avec 1, 2 ou 3 tables relais.
Tous les joueurs espérant pouvoir être qualifiés pour la seconde séance ont l'obligation d'avoir joué la première séance.

2.2. - Seconde séance :

La mise en place de cette séance se fait suivant la méthode du « serpentin » en fonction de la première séance.
Le cas échéant, un coefficient est appliqué à cette séance en fonction du pourcentage de joueurs éliminés, si tables relais.

3. Mémo :

	1ère séance	2ème séance
Code fichier :	**5221501**	
Dates :	Jeudi 29 avril 2027	
Lieux :	**Le pavillon (centre Socio-Culturel)** **11, rue des Arts** **14150 Ouistreham**	
Horaires :	9h30 assis	15h00 assis
Indices PCN :		1,8
Points de performance (PP) :		Variable selon le nombre de joueurs inscrits. Voir le tableau des PP saison 2026/2027
Qualifiés nationaux :		9
Arbitre :	**Pierre-Yves LACROIX** **06 16 48 03 98** ***pierre-yves.lacroix@ac-normandie.fr***	
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**	
Frais d'inscription :	25 € (chèque global du club)	
Date limite d'inscription :	Le jeudi 22r avril 2027	

Champion sortant : 1001045 DUTHEIL Jean-Yves

DONNE LIBRE INDIVIDUEL

1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 2 « Donnes Libres » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce qualificatif, sans aucune exception.

2. Organisation :

Le Championnat qualificatif régional est prévu en une finale jouée en deux séances sans élimination de joueurs entre les deux séances, à la condition expresse que le nombre des participants soit un multiple de 4. Dans le cas contraire l'arbitre organisera la 1ère séance avec 1, 2 ou 3 tables de 3 et les 1, 2 ou 3 joueurs les moins bien classés, au classement général de la 1ère séance, seront éliminés et ne pourront pas participer à la 2ème séance.

La mise en place de la première séance est préparée par tirage au sort intégral (excepté le champion sortant qui sera affecté à la position Nord 1). Toutefois, l'arbitre veillera, dans la mesure du possible, à mettre les joueurs d'un même club sur une même ligne d'orientation. Cette 1ère séance se joue en 5 positions de 5 donnes suivant les mouvements FFT.

Chaque joueur qualifié conserve la totalité de ses points acquis lors de la 1ère séance, que ses points soient positifs ou négatifs.
La liste des qualifiés de la 2ème séance est extraite du classement de la 1ère séance, leur mise en place se fait de façon aléatoire, avec Extar. Cette 2ème séance se déroule en 5 positions de 5 donnes suivant les mouvements FFT.
Le classement final est établi sur l'ensemble des 2 séances et définit les joueurs qualifiés nationaux et leurs remplaçants.

3. Mémo :

	1ère séance	2ème séance
Code fichier :	**5222101**	
Date :	Samedi 28 novembre 2026	
Lieux :	**Salle d'armes** **2 place du général de gaulle** **27500 PONT-AUDEMER**	
Horaires :	13h15 assis	20h15
Indices PCN :		1,8
Points de performance (PP) :		3, 2, 1
Qualifiés nationaux :		18
Arbitre :	**Nathalie MANSOIS** 06 51 11 17 42 *nathalie.mansois@gmail.com* **Assistée par tous les arbitres régionaux présents**	
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**	
Frais d'inscription :	15 € (espèces souhaitées)	15 € (espèces souhaitées)
Date limite d'inscription :	Le samedi 21 novembre 2026	

Champion sortant

1000061 MERCIER Sébastien

4. Dotation en prix :

50% des frais d'inscription sont redistribués sous forme de prix aux joueurs les mieux classés de chaque séance, à raison d'un prix par table de chaque séance. Voir barème en annexe 3.

Pour les joueurs qualifiés en championnat national, cela représente une partie du défraiement de leur déplacement.

DONNE LIBRE PAR EQUIPES DE DEUX " DUO "

1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 2 « Donnes Libres » de la FFT, dernière version.
Les « duos » sont constitués de deux joueurs licenciés obligatoirement dans le même Comité.
De ce fait, tous les joueurs licenciés du Comité Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat, sans aucune exception de classement.

2. Organisation :

Le Championnat qualificatif régional est prévu en une finale jouée en deux séances, sans élimination de joueurs entre les 2 séances, sauf si un nombre impair d'équipes s'inscrit pour la 1ère séance. Dans ce cas, une équipe sera éliminée entre les 2 séances, afin d'éviter des tables de 3 lors de cette 2ème séance.
Lors de la première séance, l'équipe championne sortante se voit attribuer la table N° 1 (du tournoi A s'il y a plusieurs tournois). Les autres équipes sont placées par l'arbitre. L'arbitre peut établir plusieurs tournois parallèles pour éviter que des équipes du même club ne se rencontrent. Dans le cas où le nombre d'équipes est supérieur à 15 et multiple de 4, l'arbitre peut lancer 4 tournois parallèles et placer un joueur de l'équipe dans chaque tournoi.
Cette 1ère séance se déroule en 5 positions de 5 donnes suivant les mouvements FFT.

La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance.
La deuxième séance se déroule en 5 positions de 5 donnes si le nombre d'équipes le permet, 4 positions de 6 donnes sinon.

Le classement final est établi sur l'ensemble des 2 séances et définit les équipes qualifiées nationaux et leurs remplaçantes.

3. Mémo :

Code fichier :	**5222201**
Date :	Samedi 17 octobre 2026
Lieu :	**Salle RPA** **Le clos des Mottes** Avenue Armand Etchegoyen **76560 DOUDEVILLE**
Horaire :	13h15 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	3, 2, 1
Qualifiés nationaux :	7
Arbitre :	**Yves LELIEVRE** 06 01 79 42 90 *ylelievre76@gmail.com* **Assisté par tous les arbitres régionaux présents**
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**
Frais d'inscription :	40 € par équipe (espèces souhaitées)
Date limite d'inscription :	Le samedi 10 octobre 2026

Equipe championne sortante

1001045 DUTHEIL J-Y
1022461 TRIOMPHE J

4. Dotation en prix :

50 % des frais d'inscription sont redistribués sous forme de prix aux équipes les mieux classées, à raison de 50 % des tables engagées. Voir barème en annexe 5. Pour les équipes « Duo » qualifiées en championnat national, cela représente une partie du défraiement de leur déplacement.

DONNE LIBRE INTERCLUBS PAR EQUIPES DE QUATRE

1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 2 « Donnes Libres » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat.

- Les équipes sont constituées de 4 joueurs licenciés dans le même club,
- Le produit des séries, du classement national des joueurs de l'équipe, doit être supérieur à 16.
  Exemples : 1 x 2 x 3 x 3 = 18 -> formation conforme - & : 2 x 2 x 2 x 2 = 16 -> formation non conforme

Les joueurs non classés sont assimilés aux joueurs 4e série, 21 compositions d'équipes sont ainsi possibles :

Joueur 1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	4
Joueur 2	2	2	2	3	3	3	4	2	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	4	4
Joueur 3	3	3	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	4
Joueur 4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	4	4	4

(*) Pour permettre aux joueurs classés 1ère série de participer plus facilement, les formations 1-1-3-4 et 1-1-4-4 sont admises.

1. Organisation

Le qualificatif régional est prévu en une finale en deux séances, sans élimination de joueurs entre les 2 séances.
Lors de la première séance, l'équipe championne sortante se voit attribuer la table N° 1 (du tournoi A s'il y a plusieurs tournois). Les autres équipes sont placées par l'arbitre. L'arbitre peut établir plusieurs tournois parallèles pour éviter que des équipes du même club ne se rencontrent. Dans le cas où le nombre d'équipes est supérieur à 15 et multiple de 4, l'arbitre peut lancer 4 tournois parallèles et placer un joueur de l'équipe dans chaque tournoi. La première séance se déroule en 5 positions de 5 donnes si le nombre d'équipes le permet, 4 positions de 6 donnes sinon.
La mise en place de la deuxième séance se fait suivant le classement de la première séance.
La deuxième séance se déroule en 5 positions de 5 donnes si le nombre d'équipes le permet, 4 positions de 6 donnes sinon.
Le classement final est établi sur l'ensemble des 2 séances et définit les équipes qualifiées et leurs remplaçantes

2. Mémo :

Code fichier :	**5222301**
Date :	Samedi 24 avril 2027
Lieu :	**Salle des fêtes** **Avenue Charles de Gaulle** **14800 Touques**
Horaire :	13h15 assis
Indice PCN :	1,8
Point de performance (PP) :	3, 2, 1
Qualifiés nationaux :	4
Arbitre :	**Alain NOURISSON** 06 27 30 52 18 *anouriss@club-internet.fr* **Assisté par tous les arbitres régionaux présents**
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**
Frais d'inscription :	80 € par équipe (espèces souhaitées)
Date limite d'inscription :	Le samedi 17 avril 2027

Equipe championne sortante

1002265 LELIEVRE Yves
1009013 DEMAZEUX Philippe
2002887 LELIEVRE Gisèle
1029517 CHERON Francois

4. Dotation en prix

Une partie des frais d'inscription est redistribuée sous forme de prix aux équipes les mieux classées, à raison de 25 % des tables engagées. Voir barème en annexe 6. Pour les équipes qualifiées en championnat national, cela représente une partie du défraiement de leur déplacement.

DONNE LIBRE SENIOR

1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » et articles 18 à 23 du fascicule N° 2 « Donnes Libres » de la FFT, dernière version. Tous les joueurs licenciés du Comité Normandie, à jour de leur cotisation, ayant au moins soixante ans au 31 décembre de la saison en cours, peuvent participer à ce championnat, sans restriction de classement.

2. Organisation :

Le Championnat qualificatif régional est prévu sous la forme d'un challenge en trois tournois de 5 positions de 5 donnes. Ces tournois se jouent soit le mardi, soit le mercredi soit le jeudi, l'après-midi, dans la période du 15 septembre au 31 janvier. Il faut avoir participé à deux tournois au minimum pour prétendre être classé au challenge.
A la fin de chaque tournoi et conformément à la décision du CA du 18/03/2023, tous les joueurs participants sont intégrés au sein du challenge avec leurs points réels obtenus en fonction de leur place au classement général des dits tournois.

Le classement final du challenge, qui définit les joueurs qualifiés et remplaçants pour le championnat de France, est établi à l'aide du logiciel « Extar – Challenge », sur le cumul des 2 meilleurs scores acquis par les joueurs lors des tournois auxquels ils ont participé. En cas d'égalité, l'avantage est donné au joueur qui aura participé à plus de tournois. Si l'égalité doit persister, l'avantage sera donné au joueur ayant réalisé le meilleur score parmi les 3 tournois.

La mise en place de la première séance se fait par ligne selon le club d'appartenance, puis par tirage au sort intégral à l'intérieur de chaque ligne (excepté le joueur tenant du titre : il est affecté à la position Nord 1, et les joueurs de son club sont affectés en Nord). Toutes les positions s'effectuent avec la rotation standard FFT.
La mise en place et la rotation sont reconduites à chaque tournoi en tenant compte du classement provisoire du challenge.
Tous les joueurs qui s'inscrivent peuvent participer aux tournois, avec si nécessaire des tables à 3 joueurs (dans ce cas, les joueurs fictifs sont placés en Nord 6, 11 et 16).

3. Mémo :

Champion sortant : 1006008 PETIT Philippe

	1er Tournoi	2ème Tournoi	3ème Tournoi
Codes fichiers :	**5222501**	**5222502**	**5222503**
Dates :	Jeu 15/10/2026	Ma 24/11/2026	Mer 16/12/2026
Lieux :	**Salle Festive du Grésil** **135 Avenue de Caen** **76530 Grand-Couronne**	**Salle du Suvez** **Chemin d'Aisy** **14420 Potigny**	**Salles polyvalentes de l'ALM** **16 rue de Coudres** **27000 Evreux**
Horaires :	13h15 assis	13H15 assis	13H15 assis
Indice PCN :	1,5	1,5	1,5
Qualifiés nationaux :			15
Arbitre :	**Alain NOURISSON** 06 27 30 52 18 ***anouriss@club-internet.fr***		
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**		
Frais d'inscription :	15 € par tournoi (espèces souhaitées)		
Date limite d'inscription :	Je 08/10/2026	Ma 17/11/2026	Mer 09/12/2026

4. Dotation en prix :

A la fin de chaque tournoi, 50% des frais d'inscription sont redistribués sous forme de prix aux joueurs les mieux classés à raison d'un prix par table. Voir barème en annexe 4. Pour les joueurs qualifiés en championnat national, cela représente une partie du défraiement de leur déplacement.

COUPE DE FRANCE

1. Règlement :

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 6 « Coupe de France » de la FFT, dernière version.
Tous les joueurs licenciés du Comité de Normandie à jour de leur cotisation peuvent participer à ce championnat. Les équipes sont constituées de quatre à six joueurs. Un bonus (en points match) est attribué à chaque équipe lors de son inscription, en tenant compte du dernier Classement National en vigueur.

Bonus en Points match

1ère série nationale	0	2e série Cœur	4	3e série Trèfle	7
1ère série Pique	0,5	2e série Carreau	4,5	4e série Pique	7,5
1ère série Cœur	1	2e série Trèfle	5	4e série Cœur	8
1ère série Carreau	2	3e série Pique	5,5	4e série Carreau	8,5
1ère série Trèfle	3	3e série Cœur	6	4e série Trèfle	9
2e série Pique	3,5	3e série Carreau	6,5	Non classé	9

2. Organisation :

Le qualificatif régional est prévu en plusieurs matchs joués sur un tournoi principal « A » et un tournoi secondaire « B ». Sous certaines conditions définies ci-après, les équipes perdantes du tournoi A peuvent être qualifiées pour le tournoi B. Un match est composé de 4 quart-temps de 6 donnes.

1. En fonction du nombre d'équipes engagées, il est prévu :
   - **<u>S'il y a plus de 16 équipes inscrites</u> :**
     - Un pré-qualificatif pour les équipes tirées au sort, permettant d'organiser un 8ème de finale à 16 équipes
       - Selon le nombre d'équipes inscrites, au-delà de 16, ce pré-qualificatif pourra se dérouler soit en triangulaires (3 équipes), soit en poule de 4 équipes.
       - La ou les « Triangulaires » se joueront selon le descriptif des pages 6, 7 et 8 du fascicule 6. Sera privilégié la méthode des 3 séries d'étuis de couleurs différentes et de 24 donnes chacunes.
       - La ou les « Poule de 4 » se joueront selon le tableau ci-dessous, avec 6 séries d'étuis de couleurs différentes et de 24 donnes chacunes.

Tableau de contrôle des mouvements en poule de 4

1/4 Temps	Manches	Table 1			Table 2			Table 3			Table 4		
		Def.	Att.	Etuis	Def.	Att.	Etuis	Def.	Att.	Etuis	Def.	Att.	Etuis
1er 1/4 temps	1	A	D	1 à 6 Bleu	B	A	1 à 6 Blanc	C	B	1 à 6 Rouge	D	C	1 à 6 Noir
	2	A	B	1 à 6 Blanc	B	C	1 à 6 Rouge	C	D	1 à 6 Noir	D	A	1 à 6 Bleu
	3	A	C	1 à 3 Jaune	B	D	1 à 3 Vert	C	A	4 à 6 Jaune	D	B	4 à 6 Vert
	4	A	C	4 à 6 Jaune	B	D	4 à 6 Vert	C	A	1 à 3 Jaune	D	B	1 à 3 Vert
2ème 1/4 temps	1	A	D	7 à 12 Bleu	B	A	7 à 12 Blanc	C	B	7 à 12 Rouge	D	C	7 à 12 Noir
	2	A	B	7 à 12 Blanc	B	C	7 à 12 Rouge	C	D	7 à 12 Noir	D	A	7 à 12 Bleu
	3	A	C	7 à 9 Jaune	B	D	7 à 9 Vert	C	A	10 à 12 Jaune	D	B	10 à 12 Vert
	4	A	C	10 à 12 Jaune	B	D	10 à 12 Vert	C	A	7 à 9 Jaune	D	B	7 à 9 Vert
3ème 1/4 temps	1	A	D	13 à 18 Bleu	B	A	13 à 18 Blanc	C	B	13 à 18 Rouge	D	C	13 à 18 Noir
	2	A	B	13 à 18 Blanc	B	C	13 à 18 Rouge	C	D	13 à 18 Noir	D	A	13 à 18 Bleu
	3	A	C	13 à 15 Jaune	B	D	13 à 15 Vert	C	A	16 à 18 Jaune	D	B	16 à 18 Vert
	4	A	C	16 à 18 Jaune	B	D	16 à 18 Vert	C	A	13 à 15 Jaune	D	B	13 à 15 Vert
4ème 1/4 temps	1	A	D	19 à 24 Bleu	B	A	19 à 24 Blanc	C	B	19 à 24 Rouge	D	C	19 à 24 Noir
	2	A	B	19 à 24 Blanc	B	C	19 à 24 Rouge	C	D	19 à 24 Noir	D	A	19 à 24 Bleu
	3	A	C	19 à 21 Jaune	B	D	19 à 21 Vert	C	A	22 à 24 Jaune	D	B	22 à 24 Vert
	4	A	C	22 à 24 Jaune	B	D	22 à 24 Vert	C	A	19 à 21 Jaune	D	B	19 à 21 Vert

   - ✓ **<u>S'il y a 16 équipes inscrites</u> :**
     - **1A/ Un 8ème de finale à 16 équipes « Tournoi A » (8 matchs)**
       - 8 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « A »

- 8 équipes perdantes rentrent dans les barrages du « B »

COUPE DE FRANCE (Suite)

- **2A/ Un quart de finale à 8 équipes « Tournoi A » (4 matchs)**
  - 4 équipes gagnantes continuent en ½ finale du « A »
  - 4 équipes perdantes rentrent en ¼ de finale du « B »
- **2B/ Un tour de barrage à 8 équipes « Tournoi B » (4 matchs)**
  - 4 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « B »
- **3A/ Une demi-finale à 4 équipes « Tournoi A » (2 matchs)**
  - 2 équipes gagnantes continuent en finale du « A »
  - 2 équipes perdantes rentrent en ½ finale du « B »
- **3B/ Un quart de finale à 8 équipes « Tournoi B » (4 matchs)**
  - 4 équipes gagnantes continuent en ½ finale du « B »
- **4A/ Une finale à 2 équipes « Tournoi A » (1 match)**
  - L'équipe gagnante est déclarée « Championne de Normandie » et elle est qualifiée pour la phase finale nationale
  - L'équipe perdante « finaliste » est qualifiée pour la finale de Zone
- **4B/ Une demi-finale à 6 équipes « Tournoi B » (3 matchs)**
  - 3 équipes gagnantes qualifiées pour la finale de Zone

✓ **<u>S'il y a moins de 16 équipes inscrites :</u>**

- **1A/ Un 8ème de finale à moins de 16 équipes « Tournoi A »**
  - ✓ Si 15 équipes inscrites : 8 matchs
    - 7 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « A »
    - 1 équipe exempte pour le 1/8 de finale du « A », selon tirage au sort
    - 7 équipes perdantes rentrent dans les barrages du « B »
  - ✓ Si 14 équipes inscrites : 8 matchs
    - 7 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « A »
    - 2 équipes exemptes pour le1/8 de finale du « A »
    - 6 équipes perdantes rentrent dans les barrages du « B »
  - ✓ Si 13 équipes inscrites : 8 matchs
    - 6 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « A »
    - 3 équipes exemptes pour le 1/8 de finale du « A », selon tirage au sort.
    - 5 équipes perdantes rentrent dans les barrages du « B »
  - ✓ Si 12 équipes inscrites : 8 matchs
    - 6 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « A »
    - 4 équipes exemptes pour le 1/8 de finale du « A »
    - 4 équipes perdantes rentrent en ¼ de finale du « B »
  - ✓ Si 11 équipes inscrites :
  - ✓ * 3 triangulaires + 1 match
    - 4 équipes gagnantes continuent en 1/2 de finale du « A »
    - 7 équipes perdantes rentrent en barrage du « B »
- **2A/ Un quart de finale à 8 équipes « Tournoi A »**
  - 4 équipes gagnantes continuent en ½ finale du « A »
  - 4 équipes perdantes rentrent en ½ finale du « B »
- **2B/ Un tour de barrage à 7, 6, 5, 4 ou 3 équipes « Tournoi B »**
  - ✓ Si 7 équipes qualifiées : 3 matchs
    - 3 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « B »
    - 1 équipe exempte pour le ¼ de finale du « B », selon tirage au sort.

COUPE DE FRANCE (Suite)

- ✓ Si 6 équipes qualifiées : 3 matchs
  - 3 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « B »
  - 1 équipe repêchée pour le ¼ de finale du « B »
- ✓ Si 5 équipes qualifiées : 2 matchs
  - 2 équipes gagnantes continuent en ¼ de finale du « B »
  - 1 équipe exempte pour le ¼ de finale du « B », selon tirage au sort.
  - 1 équipe repêchée pour le ¼ de finale du « B »
- ✓ Si 4 équipes qualifiées : 0 match
  - 4 équipes qui entrent directement en ¼ de finale du « B »
- / ✓ Si 3 équipes qualifiées : Matchs en triangulaire
  - A ce stade, seuls les Quarts-temps 1 et 2 seront joués

- **3A/ Une demi-finale à 4 équipes « Tournoi A » (2 matchs)**
  - 2 équipes gagnantes continuent en finale du « A »
  - 2 équipes perdantes rentrent en ½ finale du « B »
- **3B-1/ Un quart de finale à 8 équipes « Tournoi B » (4 matchs)**
  - 4 équipes gagnantes continuent en ½ finale du « B »
- ✓ **3B-2/ Barrage « Tournoi B » à 3 équipes (matchs en triangulaire)**
  - Lors de cette 2ème phase, se joueront les Quarts-temps 3 et 4 : 2 équipes gagnantes continuent en ½ finale du « B »
- **4A/ Une finale à 2 équipes « Tournoi A » (1 match)**
  - L'équipe gagnante est déclarée « Championne de Normandie » et elle est qualifiée pour la phase finale nationale
  - L'équipe perdante « finaliste » est qualifiée pour la finale de Zone
- **4B-1/ Une demi-finale à 6 équipes « Tournoi B » (3 matchs)**
  - 3 équipes gagnantes qualifiées pour la finale de Zone

L'inscription des équipes doit être conforme à la date fixée par la CCR (les équipes peuvent ne pas être encore définitives, mais elles doivent comprendre au moins quatre joueurs).
Les frais d'inscription sont réglés ce même jour par les présidents de club ou leur représentant, par chèque adressé au responsable d'épreuve. Seules les équipes ayant réglé leur inscription, pourront participer aux épreuves de la Coupe.
Le premier jour de la compétition, le bonus est calculé sur les 4 joueurs les mieux classés présents ou déjà inscrits dans chaque équipe.

La préparation des jeux est faite par les clubs des joueurs inscrits. Bien que les équipes doivent jouer 4 quart-temps de 6 donnes, soit 24 donnes, il est demandé une préparation de 30 jeux d'attaque. Ces jeux seront obligatoirement bien répartis (par exemple : 6 jeux sans bout, 6 avec un bout, 6 avec deux bouts, 6 avec trois bouts et 6 sur contrats). La défense et le chien sont « naturels », donc distribués à la table de jeu.

3. Tirages au sort :

A. Des équipes :

S'il y a plus de 16 équipes, le tirage au sort des équipes sélectionnées pour le 1er tour pré-qualificatif se fera le samedi 07 mars 2026 à Pont-Audemer, en séance publique, lors de l'épreuve qualificative régionale « Individuel 2ème série et Promotion ».

- ➢ Ce tirage est un tirage « intégral » : toutes les équipes, sans exception, répondant aux conditions d'inscription feront partie du tirage.

COUPE DE FRANCE (Suite)

Remarques :

1. Conformément aux articles 22 et 23 du fascicule N° 6, toute équipe tirée au sort pour le 1er tour, se doit de se présenter à l'épreuve pré-qualificative. Toutefois il est admis qu'une équipe ne puisse pas poursuivre la compétition, sous réserve qu'elle prévienne le responsable d'épreuve au minimum 2 semaines avant le début d'une épreuve. Toute défaillance, non justifiée, sera sanctionnée selon les statuts de la F.F.T.
2. Dans tous les cas, les droits d'inscriptions seront acquis par le Comité et non remboursés.

A Des matchs :

Les tirages au sort des matchs, 1er tour pré-qualificatif, 8ème du « A », barrages du « B », sont « intégraux » et seront réalisés sur place, au début de chaque épreuve.

4. Equipe exempte :

Si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 16 et impair, deux situations peuvent se présenter :

A. 8ème de finale du tournoi « A » :

Le tirage au sort comportera une place fictive « Exempte » : L'équipe qui tirera cette place ne jouera pas les 8èmes de finale et sera directement qualifiée pour le tour suivant : Quart de finale du tournoi « A ».

B. Tour de barrages du tournoi « B » :

Le tirage au sort comportera une place fictive « Exempte » : L'équipe qui tirera cette place ne jouera pas l'épreuve de barrages et sera directement qualifiée pour le tour suivant : Quart de finale du tournoi « B ».

6. Les résultats :

Ils sont communiqués par l'arbitre au président de la CCR, dans les 48 heures qui suivent le déroulement des matchs.

- A chaque tour, au moyen d'outil de gestion et à la fin de chaque 4ème quart-temps, l'arbitre éditera les feuilles des matchs et les fera signer par les capitaines des différentes équipes participantes, après les avoir lui-même signées.

7. Finale de Zone :

Le Comité de Normandie a 1 place d'équipe qualifiée pour la phase nationale et du fait du nombre d'équipes inscrites dans chaque Comité de la Zone 83, 4 équipes du Comité de Normandie seront qualifiées pour la finale de Zone à 8 équipes :

  - L'équipe finaliste du tournoi A,
- Si ½ finale du tournoi B à 6 équipes :
  - Les 3 équipes demi-finalistes gagnantes du tournoi B. seront qualifier pour la finale de zone'
  - Si ½ finale du tournoi B à 8 équipes : 4 équipes demi-finalistes du tournoi B

De là, 3 équipes seront qualifiées pour la finale de zone.

COUPE DE FRANCE (Suite)

Tableau des matchs		*1A*	*2A*	*2B*	*3A*	*3B*	*4B*	*4A*
Nbre équipes	**1er tour Pré-qualificatif**	**8ème de finale Tournoi A**	**1/4 de finale Tournoi A**	**Barrages Tournoi B**	**1/2 finale Tournoi A**	**1/4 de finale Tournoi B**	**1/2 finale Tournoi B**	**Finale Tournoi A**
23	14 équipes 2 Triangulaires + 2 Poules de 4 7 Qualifiées							
22	12 équipes 3 Poules de 4 6 Qualifiées							
21	10 équipes 2 Triangulaires + 1 Poule de 4 5 Qualifiées							
20	8 équipes 2 Poules de 4 4 Qualifiées	16 équipes 8 matchs **8 Qualifiées A** **8 Perdantes B**		8 équipes 4 matchs **4 Qualifiées** **En ¼ du B**				
19	6 équipes 2 Triangulaires 3 Qualifiées							
18	4 équipes 1 Poule de 4 2 Qualifiées				4 équipes 2 matchs **2 Qualifiées** **En finale du A** **2 Perdantes** **En ½ du B**			
17	3 équipes 1 Triangulaire 2 Qualifiées					8 équipes 4 matchs **4 Qualifiées** **en ½ du B**		2 équipes 1 match **1 Qualifiée au niveau National** **L'équipe perdante finaliste est qualifiée pour la Finale de Zone**
16	1er tour Néant		8 équipes 4 matchs **4 Qualifiées en ½ du A** **4 Perdantes** **En ½ du B**				6 équipes 3 matchs **3 Qualifiées** **Pour la Finale de Zone**	
15		7 matchs **7 Qualifiées A** **+** **1 Exempte A** **7 Perdantes B**		7 équipes 3 matchs **3 Qualifiées B** **1 Exempte B**				
14		8 matchs 2 Exemptes **8 Qualifiées A** **+** **6 Perdantes B**		6 équipes 3 matchs **3 Qualifiées B**				
13		8 matchs dont 3 Exemptes **8 Qualifiées A** **+** **5 Perdantes B**		5 équipes 3 matchs **2 Qualifiées B** **1 Exempte B**				
12		8 matchs **8 Qualifiées A** **Dont 4 Exemptes** **4 Perdantes B**		4 équipes 2 matchs **Qualifiées B**				
11		5 matchs **5 Qualifiées A** **+** **1 Exempte A +** **5 Perdantes B**		5 équipes **1 Triangulaire** **+** **1 Match**				

COUPE DE FRANCE (Suite)

8. Mémo :

	1er Tour Pré-qualificatif	8ème de finale	¼ finale A Barrages B	½ finale A ¼ finale B	Finale A ½ finale B	Finale De Zone
Codes fichiers :	**5226101**	**5226102**	**5226103** **5226104**	**5226105** **5226106**	**5226107** **5226108**	**3836101 et 02**
Dates :		Samedi 20/03/2027		Samedi 17/04/2027		Samedi 22/05/2027
Lieux :	A définir en fonction du besoin et du nombre de matchs à faire jouer	**Salle Miraux** **36 Rue Clemenceau** **76350 Grand Couronne**		**Le pavillon** **11, rue des Arts** **14150 Ouistreham**		**Flesselles (80260)**
Horaires :		13h15 assis	A définir par l'arbitre	13h15 assis	A définir par l'arbitre	13H30 assis
Indice PCN :	500 points par match et par joueur ayant participé à au moins un quart temps d'un match gagné par son équipe.					
Point de perf. (PP) :	0	0	0	0	22	13 - 7
Qualifiés Zone 82-83	0	0	0	0	5	
Qualifiés nationaux :					1	3
Arbitres : En fonction des matchs engagés	**Alain NOURISSON** 06 27 30 52 18 *anouriss@club-internet.fr* Assisté de : **Pierre-Yves LACROIX, Sébastien MERCIER, Yves LELIEVRE, Gérald DEROUIN**					**Groupe scolaire** **Flesselles (80260)**
Inscription auprès de :	**Site du Comité Normandie**					**Olivier AUBERT** 06 08 92 13 26 *aubert-daniel@orange.fr*
Frais d'inscription :	• 30 € par équipe, à l'inscription ou au plus tard lors du tirage au sort des équipes devant jouer le 1er tour (par chèque du club). • 20 € par match disputé, y compris lors du pré-qualificatif (par chèque remis à l'arbitre ou au responsable d'épreuve)					Voir le règlement spécifique de la Zone 83
Date limite d'inscription :	**Le dimanche 1er février 2026** (Sauf consignes particulières du responsable de Zone) Tout désistement doit être signalé au Responsable d'épreuve au plus tard 15 jours avant la date d'épreuve.					

ANNEXES

Annexe 1 : Grilles d'indice de valeur depuis le 01/07/2022

Classement		Triplette Quadrette
1N	Première série Nationale	100
1P	Première série Pique	98
1C	Première série Cœur	96
1K	Première série Carreau	56
1T	Première série Trèfle	45
2P	Deuxième série Pique	14
2C	Deuxième série Cœur	11
2K	Deuxième série Carreau	8
2T	Deuxième série Trèfle	7
3P	Troisième série Pique	6
3C	Troisième série Cœur	6
3K	Troisième série Carreau	6
3T	Troisième série Trèfle	6
4P	Quatrième série Pique	5
4C	Quatrième série Cœur	5
4K	Quatrième série Carreau	4
4T	Quatrième série Trèfle	4
0	Non Classé	4

Indice de valeur d'une Triplette	
Pour jouer en D1	Supérieur à 14
Pour jouer en D2	Inférieur à 67
Pour jouer en D3	Inférieur à 20

Indice de valeur d'une Quadrette	
Pour jouer en D1	Supérieur à 20
Pour jouer en D2	Inférieur à 73
Pour jouer en D3	Inférieur à 26

Annexe 2 : Grille de calcul des indemnités kilométriques de déplacements aux CDF pour **2025-2026**

Compétition 2025-2026	Lieu	Distance A/R	Allocation Km	Cout	Allocation jour	Durée	Cout/Joueur	Nbre joueurs	Cout Total	Cout arrondi	Cout équipe ou joueur
Quadrette D1	Vichy	956	0,02875	27,5	28	2	83,5	12	1002,0	1002	334
Quadrette D2	Vichy	956	0,02875	27,5	28	2	83,5	12	1002,0	1002	334
Quadrette D3	Vichy	956	0,02875	27,5	28	2	83,5	12	1002,0	1002	334
Triplette D1	Vichy	956	0,02875	27,5	28	3	111,5	9	1003,5	1008	336
Triplette D2	Vichy	956	0,02875	27,5	28	3	111,5	12	1337,8	1344	336
Triplette D3	Vichy	956	0,02875	27,5	28	3	111,5	9	1003,4	1008	336
Equipe	Somain	530	0,02875	15,2	28	5	155,2	15	2328,6	2328	776
1ère série	Evian-les-Bains	1414	0,063	88,4	28	3	172,4	3	517,1	516	172
2ème série	Evian-les-Bains	1414	0,063	88,4	28	3	172,4	4	689,5	688	172
Promotion	Evian-les-Bains	1414	0,063	88,4	28	3	172,4	7	1206,6	1204	172
Open individuel	Evian-les-Bains	1414	0,063	88,4	28	3	172,4	9	1551,4	1548	172
Open Seniors	Soulac	1168	0,063	73,0	28	4	185,0	10	1850,0	1850	185
Jeunes											
Libre individuel	Pontarlier	1182	0,02875	34,0	23	3	103,0	17	1750,7	1751	103
Libre en duo	Olonne	880	0,02875	25,3	23	2	71,3	14	998,2	994	142
Libre par équipe de 4	Aix-les-Bains	1392	0,02875	40,0	23	2	86,0	16	1376,3	1376	344
Libre Seniors	Albi	1556	0,02875	44,7	23	3	113,7	16	1819,8	1824	114
Total									20439	20445	

Critères de distribution :

- 28 € / jour / joueur pour les qualifiés aux championnats en Duplicate.
- 23 € / jour / joueur pour les championnats en Donnes Libres.
- 0,02875 € / km / joueur pour les compétitions Quadrettes, Triplettes, Equipes et les libres Individuel, équipes et seniors
- 0,063 € / km / joueur pour les compétitions individuelles en donnes dupliquées
- Distances calculées à partir de Grand-Couronne sur le site Via Michelin

L'indemnité kilométrique pour les qualifiés en championnats de donnes libres est moins élevée car nous prenons en compte le fait que ces joueurs ont déjà reçu une enveloppe lors du qualificatif régional.
Les joueurs qualifiés sur 2 compétitions reçoivent 1,5 indemnités (et non pas 2)

Annexe 3 : Barème des redistributions pour le championnat **Libre Individuel**

Joueurs	68	72	76	80	84	88	92	96	100	104	108	112	116	120	124	128	132	136	140
1er	80	85	85	90	90	90	90	90	95	95	95	95	100	100	100	100	110	110	110
2ème	60	65	65	70	70	70	70	70	70	75	75	75	80	80	80	80	85	85	90
3ème	50	50	50	55	55	60	60	60	60	65	65	65	65	70	70	70	70	70	75
4ème	40	40	40	40	40	40	40	40	40	45	45	45	50	50	50	50	50	55	60
5ème	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
6ème	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
7ème	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40	40	40
8ème	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40
9ème	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40
10ème	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
11ème	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30
12ème	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30
13ème	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30
14ème	15	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
15ème	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25
16ème	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25
17ème	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25
18ème		15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
19ème			15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20
20ème				15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20
21ème					15	15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20
22ème						15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20
23ème							15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
24ème								15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
25ème									15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
26ème										15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
27ème											15	15	15	15	15	15	15	15	15
28ème												15	15	15	15	15	15	15	15
29ème													15	15	15	15	15	15	15
30ème														15	15	15	15	15	15
31ème															15	15	15	15	15
32ème																15	15	15	15
33ème																	15	15	15
34ème																		15	15
35ème																			15
	68	**72**	**76**	**80**	**84**	**88**	**92**	**96**	**100**	**104**	**108**	**112**	**116**	**120**	**124**	**128**	**132**	**136**	**140**
Distrib.	**510**	**540**	**570**	**600**	**630**	**660**	**690**	**720**	**750**	**780**	**810**	**840**	**870**	**900**	**930**	**960**	**990**	**1020**	**1050**

Annexe 4 : Barème des redistributions pour le championnat **Libre Senior**

Joueurs	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96	100	104	108	112	116	120	124	128	132
1er	80	80	80	85	85	90	90	90	90	90	95	95	95	95	100	100	100	100	110
2ème	60	60	60	65	65	70	70	70	70	70	70	75	75	75	80	80	80	80	85
3ème	50	50	50	50	50	55	55	60	60	60	60	65	65	65	65	70	70	70	70
4ème	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	45	45	45	50	50	50	50	50
5ème	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
6ème	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40	40	40
7ème	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40	40	40	40	40
8ème	20	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	40	40	40
9ème	20	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
10ème	20	20	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
11ème	15	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30	30	30	30
12ème	15	15	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30	30
13ème	15	15	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	30	30
14ème	15	15	15	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
15ème	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25	25	25
16ème		15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25	25	25
17ème			15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	25	25
18ème				15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
19ème					15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20	20
20ème						15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20	20	20
21ème							15	15	15	15	15	15	15	15	15	20	20	20	20
22ème								15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	20	20
23ème									15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
24ème										15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
25ème											15	15	15	15	15	15	15	15	15
26ème												15	15	15	15	15	15	15	15
27ème													15	15	15	15	15	15	15
28ème														15	15	15	15	15	15
29ème															15	15	15	15	15
30ème																15	15	15	15
31ème																	15	15	15
32ème																		15	15
33ème																			15
Distribution /séance	**450**	**480**	**510**	**540**	**570**	**600**	**630**	**660**	**690**	**720**	**750**	**780**	**810**	**840**	**870**	**900**	**930**	**960**	**990**

Annexe 5 : Barème des redistributions pour le championnat **Libre par équipes de 2 « Duo ».**

Nbre Equipes	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70
1ère	170	170	175	175	180	180	185	185	190	190	190	190	195	195	195	195	200
2ème	140	140	145	145	150	150	155	155	160	160	165	165	165	165	170	170	170
3ème	105	105	110	110	120	120	125	125	130	130	135	135	140	140	145	145	145
4ème	95	95	100	100	100	100	105	105	110	110	115	115	120	120	125	125	125
5ème	75	75	80	80	80	80	85	85	90	90	95	95	100	100	105	105	105
6ème	50	50	55	55	60	60	65	65	70	70	75	75	80	80	85	85	90
7ème	45	45	50	50	55	55	60	60	60	60	65	65	70	70	75	75	80
8ème	40	40	45	45	50	50	55	55	55	55	60	60	60	60	65	65	70
9ème	40	40	40	40	45	45	45	45	50	50	50	50	50	50	50	50	60
10ème		40	40	40	40	40	40	40	45	45	45	45	50	50	50	50	50
11ème				40	40	40	40	40	40	40	45	45	45	45	45	45	50
12ème						40	40	40	40	40	40	40	45	45	45	45	45
13ème								40	40	40	40	40	40	40	45	45	45
14ème										40	40	40	40	40	40	40	45
15ème												40	40	40	40	40	40
16ème														40	40	40	40
17ème																40	40
Distrib.	**760**	**800**	**840**	**880**	**920**	**960**	**1000**	**1040**	**1080**	**1120**	**1160**	**1200**	**1240**	**1280**	**1320**	**1360**	**1400**

Annexe 6 : Barème des redistributions pour le championnat **Libre par équipes de 4 « Interclubs »**

Nbre Equipes	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
1ère	260	260	270	270	280	280	280	290	290	290	290	300	300	300	300	300	300
2ème	210	210	210	220	220	220	230	240	240	240	240	250	250	250	250	250	250
3ème	150	150	160	160	170	170	170	170	180	180	180	190	190	190	190	200	200
4ème	100	100	110	110	110	110	120	120	130	130	130	140	140	140	140	150	150
5ème	80	80	90	100	100	100	100	100	100	100	110	110	120	120	120	130	130
6ème		40	40	60	80	80	90	100	100	100	100	100	100	100	100	110	120
7ème						40	50	60	80	80	90	90	100	100	100	100	110
8ème										40	60	60	80	80	80	80	100
9ème														40	80	80	80
Distrib.	**800**	**840**	**880**	**920**	**960**	**1000**	**1040**	**1080**	**1120**	**1160**	**1200**	**1240**	**1280**	**1320**	**1360**	**1400**	**1440**

Validation du responsable de la Zone 83	
Date :	**Nom et signature**